contre Don Carlos. On comprend et on sait fort bien à quelles nécessités le gouvernement a dû obéir.

(Autre correspondance)

Paris, 25 mai 1877.

Les journaux de la coalition des républicains de la veille et du lendemain, des radicaux et des communards (les *Débats* se montrent les plus ardents dans cette coalition,) — les dits journaux affectent la plus grande confiance dans le triomphe de leur lutte contre le maréchal. Cette confiance pourrait se justifier par l'accord de toutes les gauches qui ne reculent pas devant les alliances les plus compromettantes, par l'activité de leur propagande. Le maréchal succomberait certainement dans cette honorable et courageuse campagne contre la démagogie, si le ministère ne prenait pas une attitude capable de rallier toutes les forces conservatrices à la même œuvre de salut social. Nous ne cesserons de le repéter, il serait bien imprudent et bien coupable de recommencer les fautes qui, en 1874, ont amené la division au sein de la majorité du 24 mai 1873, division qui a produit la crise actuelle.

Pour lutter contre la coalition de toutes les forces révolutionnaires, ce n'est pas trop du concours de toutes les forces conservatrices; celle des royalistes est indispensable et on l'a toujours trouvée à la tête des défenseurs de l'ordre social.

Les royalistes restent résolus à soutenir la politique du maréchal contre la démagogie, mais les ministres du 17 mai doivent rendre leur appui possible, en assurant que leurs principes seront respectés, que l'on n'affectera pas d'éloigner des affaires ceux de leurs amis qui présentent toutes les garanties d'honorabilité, de capacité et de courage.

Malgré la comédie jouée par M. Jules Simon, le 4 mai, quand il a démenti violemment la note dans laquelle le journal la *Défense* signalait les engagements pris par l'ex-président du conseil à l'égard du maréchal, les faits ont prouvé que la *Défense* était bien informée. Le même journal doit être au courant des intentions du maréchal et de ses ministres pour le but qu'ils poursuivent; il y a donc lieu de remarquer le passage suivant d'un récent article publié par la *Défense* :

« Il ne s'agit pas de constituer un gouvernement définitif, ce soin là viendra à son heure et *peut être plus tôt qu'on ne le pense*, surtout si les radicaux le rendent nécessaire; mais il s'agit d'abord de sauvegarder le foyer, le patrimoine, les droits de tous les citoyens honnêtes. »

M. Lavedan ayant été un rédacteur du *Français* et se trouvant en relations intimes avec les principaux fondateurs de la *Défense*, nous comptons que, dans ses fonctions de directeur de la presse, au ministère de l'Intérieur, il continuera vigoureusement contre les scandales des journaux démagogiques la campagne exécutée par le *Français* et la *Défense*.

La plupart des préfets nommés par M. de Fourtou ont dû, aujourd'hui, rejoindre leurs postes. Les moins pressés ont dû partir hier soir.

On dit que M. Caillaux, ministre des finances, retirera plusieurs projets de lois financiers présentés par son prédécesseur, mais qui n'ont pas encore passé au Sénat.

On écrit de Rome au *Journal des Débats* :

« On a beaucoup remarqué que, dans un discours adressé aux pèlerins lyonnais, Pie IX a parlé de son départ de Rome comme d'un évènement possible, ce qu'il n'avait pas fait jusqu'ici.

« Il y a quelques mois, un membre du Sacré-Collège auquel on parlait de ce départ répondait : « Où irions-nous ? »

« Le langage du Saint-Père ferait supposer que le Saint-Siége croit aujourd'hui avoir son refuge assuré quelque part. »

DE SAINT-CHÉRON.

On lit dans le *Moniteur Universel* :

« Nous croyons savoir qu'hier soir, pendant la réception qui a eu lieu à l'Elysée, le maréchal de Mac-Mahon a exprimé à plusieurs hommes politiques toute sa pensée sur la situation, et voici les termes très-nets dans lesquels il l'aurait fait : « J'ai la conscience d'avoir rempli un grand devoir. Je suis resté et resterai absolument dans la légalité. C'est parce que je suis le gardien de la Constitution que j'ai agi comme je l'ai fait, et c'est méconnaître mon caractère que de me prêter l'intention de sortir de la situation, en portant atteinte à la Constitution. Je ne doute pas que le pays ne comprenne bientôt que ce que j'ai fait a, pour unique but, le salut de la France et du gouvernement qu'elle s'est donné. »

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Les obsèques de M. Edouard Monnier ont eu lieu, aujourd'hui, à Tourcoing, au milieu d'un concours immense. Le corps était précédé d'un peloton de pompiers et de la musique municipale. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Jules Leblanc, adjoint au maire, de Ricouard, commandant au 43e régiment d'infanterie, Carrissimo, officier de pompiers et Bernard, ancien officier de pompiers.

Les légionnaires venaient ensuite et, parmi eux, M. Roussel-Desfontaine, maire de Tourcoing, M. Jourdain-Desfontaine, M. Gaspard Desurmont, M. Duchauchois, juge de paix, M. Phalempin, etc.

On remarquait aussi, dans le cortége funèbre, la plupart des membres des corps constitués de la ville, des officiers de l'armée, de la réserve et de la territoriale, et un grand nombre d'anciens officiers et soldats de la mobile.

A l'église Saint-Christophe, l'offrande s'est prolongée très-tard.

Au cimetière, M. Taffin-Binault, membre du Conseil municipal, a prononcé un discours que nous donnerons demain, l'heure avancée ne nous permettant pas de le publier aujourd'hui.

Après le discours de M. Taffin-Binault, le commandant du 43e de ligne. M. de Ricouard a pris la parole à son tour ; au nom de l'armée. Il a fait ressortir toutes les qualités militaires notamment la bravoure de M. Monnier, et son émouvant discours improvisé s'est terminé, en exprimant la pensée que la croix donnée à M. Monnier, était un gage héréditaire d'honneur pour sa famille.

—

Les pèlerins de nos diocèses de Cambrai et d'Arras ont été reçu, hier, par le Souverain Pontife, en audience solennelle comme nous l'avions annoncé.

L'*Emancipateur* publie des relations très-intéressantes sur le voyage de nos pèlerins en Italie. Elles sont de son rédacteur en chef M. B. de Marcq qui fait partie du pèlerinage.

Voici les dépêches que nous trouvons dans le *Journal de Cambrai* :

« Le jour de la Pentecôte, la messe a été dite à St Louis-des-Français par Mgr. de Lydda pour les pèlerins des diocèses de Cambrai et d'Arras. Ensuite, il y a eu réunion à St-Pierre aux Liens pour la messe pontificale célébrée par Mgr Simeoni; l'église était splendidement ornée et illuminée. Les chaines de St-Pierre étaient exposées, nous avons eu le bonheur de les baiser.

» Dans l'après-midi, les pèlerins de Cambrai et d'Arras ont été à Ste-Croix de Jérusalem vénérer les grandes reliques : le bois de la croix de Notre-Seigneur J.-C., un clou, une épine de la couronne. »

Rome, le 21 mai.

« Aujourd'hui, S. Em. le Cardinal Borromeo a chanté solennellement la messe à St-Pierre, pour le 50e anniversaire de la préconisation épiscopale de Pie IX, la messe de Palestrina a été exécutée par les chantres de la chapelle papale. Ce matin également ont été offerts au Saint-Père les dons venus du monde entier : les plus remarquables sont, sans contredit, ceux offerts par M. le maréchal de Mac-Mahon. Les pèlerins continuent à affluer. L'empereur d'Autriche envoie pour féliciter le St-Père son premier chambellan. La duchesse de Parme et son jeune fils sont ici. Aujourd'hui, S. G. Mgr. Monnier a célébré la sainte messe pour les pèlerins de Cambrai et d'Arras sur le tombeau de Ste-Catherine de Sienne à Ste-Marie de la Minerve.

Rome, le 22 mai.

« Nous sommes allés à la Trinité du Mont, l'église cardinalice de S. Em. le Cardinal Régnier. »

De notre côté, nous recevons aujourd'hui ce télégramme :

Rome, 25 mai.

Le Pape a reçu aujourd'hui les pèlerins de Cambrai, Arras et Montpellier qui lui ont remis de riches présents.

L'Evêque auxiliaire de Cambrai et M. le professeur de Margerie, au nom de l'Université de Lille ont lu des adresses.

» Le Pape, leur répondant, a rappelé aux pèlerins l'ancien établissement de leur Université et sa nouvelle reconstitution. Il a ensuite rappelé les traditions ecclésiastiques des trois diocèses, puis ils les a remerciés et les a bénis.

—

On annonce un grand concert à Lille, pour le dimanche 8 juin, donné par la *Lyre Ouvrière*, société chorale de cette ville, l'*Union Ouvrière* de Roubaix, prendra part à ce concert.

—

Le *Journal officiel* contient quelques nominations dans la magistrature. M. Debus, ancien substitut de Dunkerque, nommé à Sétif, récemment condamné par la Cour de Douai, est révoqué.

—

Il a fait réellement froid pendant tout le commencement de la semaine ; aujourd'hui, le matin était enveloppé de brouillard, et cependant, il faut encore trouver avec ce bon docteur Pangloss que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, attendu que la Lune Rousse s'est retirée, il y a une semaine, sans avoir été trop désagréable, ni maléficieuse aux récoltes.

Il fait du soleil, mais il est plus pâle qu'en automne ; la température est douce (+ 15°), mais elle est remplie d'humidité. Enfin, l'anomalie météorologique constatée depuis de longs mois ne tend pas à se régulariser. C'est insupportable, mais les soirées ont quelques beaux clairs de lune, demain, du reste, cette dernière sera dans son plein.

On parle d'un événement dont nous ignorons les incidents, et qui s'est passé dans l'après-midi d'hier, au Pile. Il s'agit d'une querelle de ménage très-piquante, paraît-il, et qui aurait rassemblé presque tout le quartier, représenté par 4 à 500 personnes.

—

Il est arrivé un nouvel accident, rue Pierre de Roubaix, dans la matinée d'hier.

Deux ouvriers réparateurs, travaillaient à une maison sur un échafaudage placé à 3 mètres environ du sol. L'un d'eux perdit l'équilibre et tomba; son camarade voulant lui porter secours, se pencha pour le retenir, mais la planche mal établie fit bascule, et ce dernier fut précipité comme son compagnon.

Quoique faite d'assez haut, la chute n'eut pas les fâcheux résultats qu'elle était susceptible de produire. Les deux ouvriers en ont été quittes avec quelques fortes contusions. Ils pourront, après quelques jours de repos, reprendre leur travail interrompu.

—

Il n'était bruit en ville, il y a quelques jours, que de l'indigne action d'un individu qui, disait-on, avait coupé la main à sa femme. La chose méritait renseignements, et les renseignements n'ont heureusement pas confirmé les dires publics. Ce qui a donné lieu à cette rumeur, n'est autre chose qu'un ivrogne qui a fait sauter une vitre, du poing, et qu'on a vu traverser un certain quartier de la ville, escorté d'agents.

—

Certaines de nos lectrices nous avaient demandé une revue des Modes : nous la leur donnons tous les huit ou dix jours.

Voici maintenant, nos sportmen qui réclament un bulletin, des courses de la France et de l'étranger. Qu'il soit fait selon leur désir. A partir d'aujourd'hui, nous publierons régulièrement un article de sport.

—

Nous avons rapporté qu'on avait fracturé un tronc dans l'église Ste-Elisabeth à Roubaix, et enlevé son contenu. C'était l'œuvre des frères Florian Cornille, âgé de 14 ans et d'Alfred Cornille. Ces deux précoces voleurs sont envoyés pour un an dans une maison de correction.

—

L'individu de Roubaix, J.-B. Cardinasse, qui avait tenté de s'évader des mains des gendarmes à Marcq-en-Barœul, a comparu, hier, devant le tribunal correctionnel. On sait qu'il est expulsé de France et qu'il fait la fraude. Il a été condamné à quarante jours de prison et 500 fr. d'amende.

—

Les concerts Vauban, si courus à Lille, ont inauguré mercredi dernier la saison musicale. Les journaux de cette ville parlent du zèle qu'apportent les compositeurs lillois, pour fournir à ces concerts, mais nous remarquons aussi dans leur répertoire, une œuvre roubaisienne toute de nouveauté. C'est une valse charmante d'un de nos concitoyens, M. J. de Leeuw, intitulée très-poétiquement, *Les Libellules*. Cette composition très-appréciée de l'orchestre Vauban, auquel elle est, du reste, dédiée, sera exécutée incessamment.

—

Depuis quelques jours, la compagnie du chemin de fer du Nord expérimente deux systèmes de freins continus, appliqués sur deux trains de douze voitures. Chaque voiture porte un frein, et les appareils des douze véhicules, rendus solidaires les uns des autres par un accouplement qui va d'une voiture à l'autre, sont serrés tous à la fois par le mécanicien seul et par un mouvement très-facile à opérer. Les garde-freins n'ont plus à intervenir.

Les résultats obtenus par ces moyens d'arrêt aussi puissants et d'une application instantanée sont très-remarquables et dépassent de beaucoup les effets des freins isolés, et même de certains freins mécaniques accouplés qui n'avaient pu, jusqu'à présent, être efficacement serrés à la fois que sur des groupes de trois voitures au plus.

—

C'est demain qu'à lieu le grand festival de Quesnoy-sur-Deule. Voici de nouveau, pour les personnes qui se disposent à s'y rendre, les renseignements indispensables.

A partir de deux heures, les trente sociétés d'harmonie ou de fanfares, réparties sur trois points, joueront chacune deux morceaux. Les 18 orphéons chanteront chacun deux morceaux dans la grande salle du patronage. Quatorze tirs à la cible. Départs :

De la gare de Lille.

Matin : 7 h. 10 et 10 h. 38. — Soir : 1 h. 30, 4 h. 38 et 8 15.

De Quesnoy vers Lille.

Matin : 9 h. 15 et 11 h. 58. — Soir : 6 h. 58, 9 h. 56, minuit 15.

Le train de minuit 15 correspondra à Lille, avec un train pour Roubaix et Tourcoing; à La Madeleine, avec un train pour Armentières, Steenwerck et Bailleul.

De Quesnoy vers Comines.

Matin : 7 h. 38, 11 h. 04. — Soir : 5 h. 07, 8 h. 45, 11 h. 15.

Ce dernier train de 11 h. 15 min. correspondra à Comines (Belgique) avec un train à destination de Wervicq, Menin et Courtrai.

—

On sait que, sur la demande de la commission parlementaire de l'armée, le ministre de la guerre a fait préparer une carte cantonale de la France indiquant les régions et subdivisions de région de chaque corps d'armée, ainsi que les circonscriptions de l'armée territoriale.

D'après les intentions du ministre cette carte est destinée à être placée dans chaque mairie, à côté des tableaux présentant la répartition des classes assimilées au service militaire.

Nous apprenons que les conseils municipaux de toutes les communes vont être appelés, dans leur prochaine session, à voter les fonds nécessaires à l'acquisition de cette carte.

—

Mgr Desprez, ayant envoyé au souverain Pontife communication de la lettre pastorale collective des quatorze prélats du Sud-Ouest, relative à la fondation d'une Université catholique libre à Toulouse, a reçu de Sa Sainteté un bref d'encouragement et de bénédiction. Parlant de la future université, le souverain-Pontife s'exprime en ces termes : « Notre ardent désir est que » la bonté divine confirme les travaux » que vous avez commencés avec tant » de zèle et leur accorde la plus heu- » reuse issue. C'est là ce que Nous » demandons à Dieu avec instance, et » Nous espérons qu'il daignera lui- » même donner l'accroissement né- » cesssaire à une œuvre précieuse et » pour la religion et pour la patrie. »

—

On lit dans l'*Echo du Nord* :

« *Université catholique de Lille.* » — Nous avons signalé à nos lecteurs les achats de terrains, d'une importance exceptionnelle, effectués par l'Université catholique de Lille à proximité du boulevard Vauban. Nous leur donnerons aujourd'hui d'intéressants détails sur la manière dont on se propose d'utiliser, pour les constructions, ces vastes emplacements.

Sur un îlot de 14,000 mètres environ, compris entre le boulevard Vauban, les rues du Port, de Toul, et François Baes, s'élèvera le Palais de l'Université, monument superbe en style gothique du XIIIe siècle. Là, seront installés, avec les Facultés des lettres, de droit et de théologie, un séminaire et les services généraux, secrétariats, etc., de l'Université.

La science ne doit pas coudoyer la théologie. On lui bâtira donc un asile particulier, moins pompeux, mais des plus vastes encore, où seront réunies les Facultés des sciences et de médecine. Cet édifice, séparé du premier par la rue du Port, aura façade sur cette rue et sur la rue de Toul. Il comprendra une superficie de 11.000 mètres environ.

Pour l'installation des dignitaires et fonctionnaires de l'Université, des hôtels seront élevés de l'autre côté du boulevard Vauban. Le premier sera établi entre la rue Colson, le boulevard et la Grande-Allée ; — le second aura front sur la rue du Port et sur la rue Nationale. — A chacun de ces bâtiments est réservé un emplacement d'environ 5.000 mètres.

Ajoutons enfin, pour compléter ces renseignements, qu'on s'occupe activement de la création, à Lille, de l'Ecole d'arts et métiers, décidée dans le dernier congrès des Comités catholiques à Paris. 18,000 mètres de terrain ont été achetés sur la place de Tourcoing pour cette destination.

Le *Propagateur* ajoute :

« Nous reviendrons sur cette note ; mais, dès maintenant, nous voulons rassurer l'*Echo du Nord* sur un point qui a son importance : — Médecine et sciences ne seront nullement écartées des autres Facultés. L'ensemble sera complet.

» Dans les terrains que l'*Echo du Nord* indique, se trouveront seulement deux annexes, précieuses pour l'instruction des élèves et utiles pour la population ouvrière : — une Maternité, construite dans les conditions les plus hygiéniques prescrites par la science moderne, — un Dispensaire *avec des lits*, centre de la policlinique, et où les principales spécialités : maladies des yeux, des enfants, des femmes, etc.., seront à la fois enseignées et pratiquées.

L'*Echo du Nord* sera sans doute heureux d'apprendre à ses lecteurs que ces projets — dont nous avions déjà parlé — vont prochainement entrer en réalisation. Deux immeubles ont été loués, en attendant les constructions définitives sur les terrains indiqués : l'un, pour les hommes, rue des Fossés, près de l'Hôpital-Militaire ; l'autre, pour les femmes et les enfants, rue de Paris, en face le parvis St-Maurice. »

—

L'*Autorité*, de Dunkerque, dit que le Manifeste des gauches de la Chambre des députés et du Sénat a été affiché mardi sur les murs. Ce document était contre-signé par M. Trystram, député de la première circonscription de l'arrondissement. Il a été immédiatement enlevé.

—

Voici les nominations ecclésiastiques faites dans le diocèse, cette semaine :

M. Margerin, vicaire de Mortagne, est nommé curé de cette paroisse.

M. Vandromme, vicaire d'Armentières, est nommé curé de Féchain.

—

Dans la soirée du 21 mai, André Haag, domestique à Marcq-en-Barœul, a constaté, en rentrant dans sa chambre, qu'on y avait pénétré, fracturé les meubles, et enlevé une somme de plus de 100 fr. en numéraire, et environ 150 fr. d'effets d'habillement.

—

On a arrêté hier, rue de Tournai, 81, à Lille, un misérable nommé Ch. Blanchard, ancien préposé d'octroi à Douai, séparé de sa femme et vivant avec une femme Perriot, séparée de son mari. Cette dernière avait quitté le domicile conjugal avec un petit enfant de trois ans et demi. Jules Perriot, que Blanchard avait pris à tâche de martyriser ce petit malheureux.

Il a poussé si loin ses mauvais traitements que les voisins indignés ont fini par porter plainte au commissaire de police du quartier. Blanchard, sous prétexte que cet enfant n'était pas propre, le frappait à coups de poing, de pied, le jetait violemment à la porte de la chambre [redacted] dont il était victime. (*Propagateur*)

—

M. le rabbin de Lille a été victime, mercredi soir, à l'Abattoir, d'un accident assez singulier. Il venait d'égorger un animal destiné aux Israélites et tenait en main le couteau du sacrifice, quand, par suite d'un faux mouvement, il se fit avec la lame accérée une large entaille à la cuisse.

M. le rabbin fut conduit aussitôt dans la pharmacie Dupas, rue Saint-André, qui lui posa un appareil de pansage. Il reçut ensuite les soins de M. Daubresse. La blessure n'aurait pas de suites graves.

—

La discorde vient d'éclater dans les rangs des « exilés » de Londres. La *Marseillaise* nous assure qu'il s'est glissé des faux frères parmi eux.

« Déjà en 1872 et en 1873, les réfugiés de Londres ont été traînés dans la boue par quatre ou cinq bandits de poil et de plume, comme les proscriptions en entraînent toujours. Non contents de publier à Londres leurs saletés, ils les envoyaient sous enveloppes aux journaux réactionnaires de Paris, qui s'empressaient de les reproduire. Ils ont été chassés ignominieusement de la société des réfugiés, et exclus de *toutes les œuvres de la proscription.* »

La feuille du citoyen Armand Duportal nous apprend que le chef de ces « bandits de poil et de plume » est le lillois Vermersch, l'ancien rédacteur du *Père Duchêne*, le fameux journal des « bons bougres » de la Commune. Le traître en second s'appelle Caria.

La *Marseillaise* ajoute :

« Terminons au moins par un détail comique :

» Vermersch, peut désireux d'ajouter à la collection de gifles et de coups de cannes récoltées par lui à Londres et à Genève, a filé depuis cinq jours vers l'Italie.

» Ajoutons que, déjà en 1872, dans l'*Emancipation* de Toulouse, le rédacteur en chef de la *Marseillaise* a dit leur fait aux deux misérables, aujourd'hui mis en cause par la légitime indignation de nos amis de Londres. »

Pour la chronique locale, *G. Baudelot*

M. Trystram, député de Dunkerque, envoie par la poste, aux électeurs de sa circonscription un exemplaire du Manifeste des gauches. Il fait précéder ce factum de ces quelques lignes :

« A la suite de la publication du Message du président de la République et de la prorogation du Parlement, le député de la 1re circonscription croit de son devoir de mettre sous les yeux de ses électeurs les Manifestes délibérés par les membres républicains du Sénat, et par la majorité de la Chambre des députés.

» Signé : J.-B. TRYSTRAM. »

Dimanche matin, le Manifeste avait été affiché à Dunkerque. Il a été déchiré immédiatement.

—

Un incendie considérable s'est déclaré dans la commune de Sains, et a consumé une maison d'habitation avec un fournil, et le mobilier, et les marchandises qui y étaient renfermées, appartenant au sieur Leclercq Martial, boulanger.

Les pertes sont évaluées, pour les bâtiments à 10,000 francs environ, pour les farines, grains et mobilier, à 8,000 francs.

—

La police de Douai vient d'arrêter le nommé Jean Barada, âgé de 20 ans, originaire de Saint-Clair, pour vol d'un porte-feuille contenant des valeurs.

Par suite d'une enquête minutieuse, on a découvert que ce jeune mais habile *pick-pocket*, et qui pratiquait principalement les *vols à la tire et à la fourchette*, avait commis de nombreux larcins et avait dérobé maints porte-monnaie, contenant de l'argent, chez les hôteliers où il était venu prendre successivement pension, et au préjudice desquels il avait commis plusieurs escroqueries.

Parmi les objets en dépôt au bureau de M. le commissaire central, on remarque six porte-monnaie, une montre, un mouchoir, une très-jolie petite valise de voyage, volée rue de la Cloris.

Etat-Civil de Roubaix — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 mai. — Julien Godard, rue des Arts prolongée. — François Fremaux, rue Sébastopol. — Léonard-Séraphin Vangulick, rue des Filatures, 63. — Marguerite-Mathilde Delebois, rue de l'Epeule. — Augustin Degraeve, rue des Longues-Haies. — Blanche-Marie Guiot, rue du Tilleul. — Emile-César Gouvé, rue de l'Epeule. — Henri Tanghe, rue du Moulin.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 mai. — Laure Amoris, 1 an, 4 mois, rue du Fort. — Florimond Florquin, 6 mois, rue du Tilleul. — Marie Leclercq, 26 ans, rue de la Potennerie. — Célina Rousseau, 18 ans, rue du Pile. — Natalie Louyck, 38 ans, rue de Tourcoing. — Hermance Lepers, 20 ans, rue de la Perche. — Philomène Stevens, 28 ans, rue de l'Epeule. — Louis Michel, 42 ans, rue de Mouveaux.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 mai. — Henri Demeyère, au Blanc-Seau. — Carlos Ghilbert, au chemin des Mottes.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 mai. — Julien Delannay, 27 jours, rue des Carliers, 61. — Germaine Lampe, 4 ans 8 mois 15 jours, rue de Menin, 11. — Charles Destombes, 4 jours, rue des Vingt-Ballots. — Henri Devos, 1 an 8 mois 15 jours, rue de la Haute-Voie.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille TRIAILLE-LEURIDAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame NATHALIE-JOSEPH LEURIDAN, veuve de Monsieur JEAN-BAPTISTE TRIAILLE, décédée à Leers (France), le 24 mai 1877, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 28 mai 1877, à 10 heures 3/4, en l'église de Leers. — L'assemblée à la maison mortuaire, ferme de Carihem, à 10 heures. — Un **obit solennel du mois** sera célébré le lundi 25 juin, à 10 heures, et un que fera chanter la Société Chorale de Leers, le lundi 11 juin, à 9 heures.

Les amis et connaissances de la famille LOENS-STEVENS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame PHILOMÈNE STEVENS, décédée à Roubaix, le 25 mai 1877, à l'âge de 28 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et salut solennels** qui auront lieu le dimanche 27 mai 1877, à 4 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Epeule, 173, à Roubaix.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en la Chapelle de la Marlière, le mercredi 30 mai 1877, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur PIERRE-CONTANTIN PROUVOST, marguillier, trésorier de la Fabrique de l'église Notre-Dame, décédé à Roubaix, le 21 mai 1876, dans sa 68e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le undi 28 mai 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur FLORIMOND-JOSEPH DESCAT, veuf de Dame ISABELLE MULLIEZ, décédé à Roubaix, le 30 avril 1877, dans sa 88e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 28 mai 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur ETIENNE-LOUIS POLLET, décédé à Roubaix, le 25 avril 1877, à l'âge de 25 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 28 mai 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS TAELMAN, décédé à Roubaix, le 21 avril 1876, dans sa 24e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien.)

[redacted]

Les maisons dans les rues étaient splendides de lumières et de décorations.

A Lokeren, les conseillers communaux, échevins et bourgmestre en tête, se sont rendus dans la matinée à l'église, précédés de l'harmonie communale, et suivis des enfants des écoles de la ville, conduits par leurs instituteurs; tous ont assisté à un *Te Deum*.

A Gand. La journée du 21 mai, dit le *Bien public* a été une magnifique manifestation du sentiment catholique et du profond attachement qui unit nos religieuses populations au Vicaire de Jesus-Christ et à l'Eglise romaine, Mère et maîtresse de toutes les Eglises.

La fête a été, comme il il convenait qu'elle fût, avant tout, religieuse.

Dès l'aurore, nos églises étaient pleines de fidèles empressés de communier à l'intention du Saint-Père et de solliciter du Ciel la prolongation de ses jours si précieux à la catholicité.

L'affluence des fidèles au banc de communion a attesté de la manière la moins équivoque, comment les catholiques prient avec le Pape et pour le Pape.

—

Bruxelles, 25 mai.

M. Malou a déclaré, à la Chambre des députés, que la convention sur les sucres ne tarderait pas à être signée, mais que la prochaine campagne se ferait encore sous le régime actuel.

—

Seraing, 25 mai.

La grève des mineurs augmente. Un coup de revolver a été tiré sur un gendarme; on estime le chiffre des grévistes à 7,000

Faits Divers

— Plusieurs journaux nous apprennent que le 28 mai à Notre-Dame des Champs, S. Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, bénira les cloches de cette nouvelle paroisse. Les trois cloches auront pour parrains et marraines : 1re cloche (Elisabeth) mar-